



**2<sup>ème</sup>** Rendez-vous

des **MANAGERS**  
de la **RÉGLEMENTATION**

En Industrie Agro-alimentaire

26 Septembre 2019 à Rennes

Audit et veille réglementaire  
Reconnaissance mutuelle et libre circulation  
Cahier des charges et réglementation  
Propriété intellectuelle

BRETAGNE<sup>®</sup>

  
**ADRIA**  
FOOD EXPERTISE

# ANTICIPER, FACILITER !

Interface de différents domaines (qualité, sécurité, juridique et marketing notamment), la fonction réglementaire requiert, pour son exercice, d'accéder et de maîtriser un grand nombre d'informations. La capacité d'anticipation est pour cela déterminante.

Cette 2<sup>ème</sup> édition du rendez-vous des managers de la réglementation permettra, dans une ambiance conviviale et professionnelle, de travailler sur l'anticipation, en prenant du recul sur vos pratiques de veille et sur les difficultés éventuellement rencontrées dans vos relations fournisseurs-clients.

Cette journée sera également l'occasion de faire le point sur différentes notions clés qui interfèrent dans le quotidien des personnes en charge des affaires réglementaires.

C'est avec un immense plaisir que nous vous retrouverons le 26 septembre pour cette nouvelle édition !

Bien cordialement,

Pierre CORRE  
Responsable Réglementation, ADRIA

## Jeudi 26 Septembre 2019

9h00 - 9h30

Tour de table et présentation du programme

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

9h30 - 10h45

**Propriété intellectuelle : les notions de base pour exercer sereinement la fonction réglementaire**

- Le règlement INCO et les notions de marque enregistrée, marque de commerce et dénomination de fantaisie
- Comprendre les différences entre les signes de qualité (AOC, AOP, IGP, etc...)
- Les points de vigilance dans l'utilisation des visuels sur les emballages

Camille BUGNICOURT - Avocate, FIDAL

10h45 - 11h15 • Pause et networking

### CAHIERS DES CHARGES

11h15 - 12h30

**Gérer les difficultés d'ordre réglementaire dans la mise en œuvre des cahiers des charges**

- Rédiger / lire les cahiers des charges : identifier les points importants
- Anticiper les difficultés : les cas possibles de désaccord
- Droits et limites dans la mise en œuvre
- Les leviers pour résoudre les difficultés

Laëtitia GUILLET - Avocate, LGLAW AVOCATS

12h30 - 14h00 • Déjeuner

### RECONNAISSANCE MUTUELLE

14h00 - 15h00

**Maîtriser la reconnaissance mutuelle pour faciliter la commercialisation des produits dans l'UE**

- L'intérêt pratique de la reconnaissance mutuelle pour les IAA
- Les nouveautés dans les mécanismes de reconnaissance mutuelle (ex. : déclaration de reconnaissance mutuelle)

Adeline JACOB - Conseillère d'entreprise, CCI Bretagne (Entreprise Europe Network)

15h00 - 15h15 • Pause et networking

### AUDITS ET VEILLE RÉGLEMENTAIRE

15h15 - 17h15

**Veille réglementaire : comment conforter ses audits ? Atelier pratique**

- Le regard d'une auditrice : les éléments clés, les points de vigilance
- Partage de bonnes pratiques en matière de veille réglementaire
- Les clés d'un suivi efficace de la réglementation alimentaire

Isabelle PAVY – Auditrice-formatrice, AFC AGRO

17h15 - 17h30

Bilan et clôture du séminaire





## VOUS ÊTES CONCERNÉS :

**Filière agroalimentaire :**  
**production, transformation, distribution.**  
*Responsables réglementation, Juristes, Directeurs et responsables qualité et sécurité des aliments, Fonctions de R&D, Chefs d'entreprises, Qualiticiens...*

## CONTACT

**Malika SALAÛN**  
Tél. 02 98 10 18 50 | malika.salaun@adria.tm.fr  
Référence : **RA018** | Prix : **450 € HT** (540 € TTC)

## Intervenants

### Camille BUGNICOURT

Avocate, FIDAL

Titulaire d'un Doctorat sur la propriété industrielle appliquée aux produits agro-alimentaires, Camille Bugnicourt, avocate chez FIDAL, a développé une clientèle principalement dans le secteur agro-alimentaire. Véritable experte de la filière et conseil stratégique de l'entreprise, Camille Bugnicourt accompagne ses clients à toutes les étapes de développement de leurs produits : contractualisation agricole, contrats d'achats, contrats de distribution, droit de la consommation, étiquetage, valorisation des produits (signes de qualité, clean labels, etc.), réglementation produits (INCO, additifs, arômes, etc.), contrôles DGCCRF, litiges fournisseurs/consommateurs.

### Laëtitia GUILLET

Avocate, LGLAW AVOCATS

Laëtitia Guillet est diplômée de droit européen et droit des affaires et a exercé plus de 5 ans dans un cabinet américain avant de fonder son propre cabinet boutique spécialisé en droit alimentaire et contentieux commercial. Elle conseille les entreprises sur toutes les problématiques liées à la composition, l'étiquetage et la mise sur le marché des produits. Elle possède également une sérieuse expertise en gestion des contentieux tant dans les relations avec l'administration, qu'entre concurrents ou partenaires commerciaux.

### Adeline JACOB

Conseillère d'entreprise EEN Normes et Réglementations Européennes, CCI Bretagne (Entreprise Europe Network)

Adeline Jacob est membre d'Entreprise Europe Network, réseau de soutien aux PME de la Commission européenne au service des entreprises et filières bretonnes. Cette structure accompagne les entreprises à l'international et dans leurs projets d'innovation, les alerte sur les évolutions de la législation et des normes européennes, les aide à accéder à de nouveaux marchés, et les fait bénéficier de financements européens. Ses missions incluent différents volets: prestations de conseil, d'étude et de veille et diagnostiques, en matière de réglementation & normalisation, de programmes européens, de partenariats et de transferts de technologie.

### Isabelle PAVY

Consultante QSE en agro-alimentaire (audit, formation, conseil), AFC AGRO

Isabelle Pavy possède une expérience de 18 années dans l'industrie agroalimentaire en tant que responsable qualité et sécurité des aliments puis responsable qualité, sécurité, environnement pour la mise en œuvre des systèmes de management. Elle est actuellement responsable d'audit de certification dans les domaines de la qualité et sécurité des aliments (IFS, BRC, ISO 22000, FSSC 22000, ISO 9001), de l'environnement (ISO 14001, ISO 50001), et de la santé et sécurité au travail (ISO 45001). Elle intervient en tant que formatrice pour tous les sujets d'actualité couvrant les domaines QSE. Elle accompagne également, en tant que consultante, les opérateurs dans leurs démarches de management des systèmes QSE.





## Inscription (Places limitées - Inscrivez-vous au plus tôt !) - 2<sup>ème</sup> RDV Managers réglementation en IAA - 26 sept. 2019 à Rennes

### PARTICIPANT

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Email : .....

#### Responsable hiérarchique

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Email : .....

#### Responsable de formation ou personne chargée du suivi de dossier

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Email : .....

### ENTREPRISE

Société : .....  
Adresse : .....  
Ville : .....  
Code postal : ..... Pays : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
Effectif : ..... Code NAF : .....  
Code T.V.A. Européen : .....  
N° SIRET : .....

### RÈGLEMENT et DOCUMENTS LÉGAUX

#### Les frais sont pris en charge par votre société

Correspondant aux frais d'animation, d'enseignement, de documentation et au repas du midi. L'hébergement et la réservation sont à vos soins (une liste d'hôtels vous sera communiquée à la confirmation du stage).

- Ci-joint un chèque de 540 € TTC (TVA 20%) à l'ordre de ADRIA Développement
- Règlement à réception de facture

#### Le règlement est pris en charge par votre fonds de financement

Merci de renseigner les champs suivants :

Organisme : .....  
Adresse : .....  
Ville : .....  
Code postal : ..... Pays : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
Votre n° d'adhérent : .....  
Date d'envoi de la prise en charge : .....  
N° de dossier : .....

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur vous est adressée. Un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise est à nous retourner. La facture est adressée à l'issue du stage accompagnée de l'attestation de présence et du programme du stage.

Fait à : ..... Signature et cachet de l'entreprise : .....  
Le : .....

Retour : par email : [formation.inter@adria-formation.fr](mailto:formation.inter@adria-formation.fr)  
par courrier : ADRIA Développement - Créac'h Gwen - 29196 QUIMPER Cedex

Renseignements : Tél. 02 98 10 18 50

La signature de ce bulletin implique l'acceptation des conditions de vente suivantes : Toute inscription annulée dans les 10 jours ouvrés précédant le début du stage donnera lieu à une facturation partielle du stage. ADRIA Développement se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant au plus tard une semaine avant le début de la formation. Vous recevrez dans les meilleurs délais la confirmation de cette inscription.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par ADRIA Développement pour la gestion de notre clientèle. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées au service Formation Audit Conseils. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [dpo@adria.tm.fr](mailto:dpo@adria.tm.fr)